



Infos ce qu'il faut

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter
Ghislaine Le Divechen, tel. 07 60 01 56 38



Négociations salariales

25 avril : Réunion préparatoire négociation de l'accord dérogatoire et expérimental au temps de travail (expérimentation territoire 92-91-78)

La direction générale nous a présenté son projet d'accord sur le temps de travail. Ce n'est pas le document définitif. Ce qui en ressort :

- ◆ 5 samedis travaillés par an dans les FJT et 3 samedis par an en JAM et Homer. Ces samedis seront déterminés en fonction des besoins.
- ◆ 1 soirée par semaine pour les chargés de gestion locative
- ◆ 2 soirées par semaine pour les chargés d'animation collective
- ◆ Planning du technicien de maintenance sur 37 heures hebdomadaires et attribution d'un jour de repos compensateur mensuel
- ◆ Planning hebdomadaire des assistantes de direction selon un cycle de 32/38 heures

La prochaine réunion de négociation sur l'accord aura lieu le 17 mai.

23 mai : Premier atelier préparatoire de la négociation d'un accord sur la Qualité de Vie et Conditions de Travail

Il portera sur l'organisation du travail, l'équilibre des temps de travail et les parcours professionnels. 2 autres ateliers suivront : le 5 juin et le 8 juillet .

N'oubliez surtout pas de nous donner vos avis et commentaires...



Notre syndicat

La CGT est née de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société.

Depuis sa création, elle a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine.

Par son analyse, ses propositions et son action, elle agit pour que prévaille dans la société, les idéaux de libertés, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité.

République– Nation

RDV 14h République



Commission logement

Le travail entrepris par les élus CSE avec Action logement a permis de loger 8 ménages en 2023 contre 2 en moyenne les années précédentes. Même si cela reste totalement insuffisant par rapport aux besoins, cela est déjà une belle réussite.

Organisation GHS

La direction réaffirme qu'il n'y aura aucun licenciement et que tous les salariés du Patrimoine seront reclassés. Il y a eu 2 candidatures pour le poste de Directeur technique : une en interne et

une en externe.

Si au CSE, nous avons discuté et approuvé l'organisation cible, à aucun moment, nous n'avons pu échanger sur la fiche métier du « Responsable technique » (ex DGHS). Ils vont se voir attribuer de nouvelles responsabilités notamment en matière de prévention et sécurité. La question de la formation et des compétences est prégnante. Jusqu'à présent, le service Patrimoine pouvait rectifier des erreurs. Il n'existera plus. Cela ne sera donc plus possible...

Jeux olympiques

De fortes perturbation pendant toute cette période sont à prévoir. Le CSE a donné un avis favorable aux mesures préconisées dans le plan de continuation d'activité de l'ALJT